



Brigitte Guinot
Psychologue
Co-présidente
brigitte.guinot@ffpp.net

Benoît Schneider
Pr. de Psychologie
Co-président
benoit.schneider@ffpp.net

Claire Leconte
Pr. Emérite de psychologie
Présidente de l'AEPU
claire.leconte@univ-lille3.fr

Paris, le 27 avril 2011

Lettre ouverte à M. Fernand Siré,

Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Monsieur le député,

Lors de la réunion de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale, en date du 16 mars 2011, si l'on en croit le compte-rendu officiel des séances diffusé sur le site de l'Assemblée nationale :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-soc/10-11/c1011034.asp>

vous avez tenu les propos suivants:

“En termes de rationalisation budgétaire, on ne peut que constater la faillite de l'éducation nationale s'agissant de la formation des jeunes : non seulement certains s'arrêtent avant le niveau bac + 2 sans diplôme tandis que d'autres quittent l'école à seize ans sans rien faire après, mais on perpétue des classes dans le seul intérêt de professeurs dont le souci est uniquement de protéger leur emploi. Mieux vaudrait rationaliser les dépenses en supprimant toutes les filières qui ne conduisent à rien – par exemple psychologie, sociologie ou encore géologie à l'université – et en réintroduisant les entreprises dans la formation plutôt que de leur demander de faire des efforts sur leurs propres deniers pour former des jeunes : alors que c'est le rôle de l'éducation nationale, celle-ci délivre au contraire à des jeunes entre seize ans et dix-neuf ans une fausse formation que les parents se seront sacrifiés à payer bien qu'elle ne mène à rien”.

S'agissant de façon générale d'une contribution à une réflexion sur l'analyse de l'emploi des

jeunes dont beaucoup sont en souffrance, nous ne pouvons, en tant que psychologues et enseignants-chercheurs en psychologie, que regretter de la part d'un élu de la nation la faiblesse d'analyse de votre contribution.

Vous semblez ignorer le contact quotidien de jeunes dont nous avons la charge et ce à différents niveaux:

- A titre professionnel pour les accompagner dans l'élaboration de leur projet d'orientation
- Pour les soutenir de façon plus individuelle étant donné le constat de situation de souffrance où se trouvent nombre de ces jeunes,
- Pour les former à l'université puisque notre discipline accueille de fait de nombreux étudiants dont une partie se dirigera vers un titre professionnel qui vise à répondre à une demande sociale forte. Nous avons du mal à imaginer qu'un effet de vase communicant entre la simple suppression des filières que vous évoquez et le report vers « l'entreprise » résolve les problèmes dont vous avez la charge. Nous disposons de solides données d'analyse qui permettent d'éviter de porter un jugement aussi tranché sur notre discipline (nous laissons à nos collègues sociologues et géologues le soin de vous interpeller au titre de leur discipline), jugement qui se fonde davantage sur les représentations malheureusement largement partagées que sur une observation étayée : nous sommes prêts à vous rencontrer pour vous aider à les faire évoluer.

Quant à imaginer que notre seul souci serait de protéger notre emploi, c'est un argument dont le caractère dérisoire le dispute à l'injurieux. Sachez au moins que notre Fédération plaide pour une régulation des flux en limitant l'accès du nombre d'étudiants en master, mais qu'à l'heure actuelle nous nous heurtons à un refus réglementaire sur la base de décisions dont la responsabilité incombe à Madame la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nous sommes à votre disposition pour tout échange constructif visant l'examen de la question de l'emploi pour les secteurs qui nous concernent et dont vous vous préoccupez.

Veillez agréer, Monsieur le député, l'expression de notre considération.

B. Guinot

Psychologue
Co-présidente

B. Schneider

Pr. de Psychologie
Co-président

C. Leconte



Présidente de l'AEPU

Copie pour information à Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
1 rue Descartes
75231 – Paris cedex 05

FFPP 71 avenue Edouard Vaillant 92774 Boulogne Billancourt cedex
Siret 448 221 804 000 33 APE 9499 Z Organisme formateur n° 11 75 38 152 75
tél. 01 55 20 54 29 fax 01 43 47 20 75 www.psychologues-psychologie.net siege@ffpp.net